



Les faits marquants

2010



Effets marquants

446 adhérents soit +7 %

3 rendez-vous de la RSE

7 interventions sur l'Agenda 21 scolaire et plus largement sur l'EDD

À ce jour, 2000 collectivités se sont procuré l'ouvrage *Agir ensemble pour des territoires durables – ou Comment réussir son Agenda 21*.

Plus de 100 personnes ont assisté à la session de formation « territoires et développement durable ».

Suivi des faits

L'Agenda 21 du Comité 21 !

En 2010, deux étapes majeures ont eu lieu :

- **Un diagnostic partagé** (état des lieux technique, gouvernance, communication et transparence, gestion financière et des ressources humaines, ressenti des salariés et des adhérents)
- Le Bilan Carbone® réalisé avec GoodPlanet. Bilan Carbone, qui s'élève à 1,96 teqCO₂, par collaborateur, ce qui représente un aller simple Paris-Los Angeles (2 teqCO₂). Les résultats du diagnostic partagé et la restitution du Bilan Carbone® ont été présentés à l'équipe le 6 décembre 2010, et nourriront les échanges dont l'objectif est l'élaboration d'un projet du premier plan d'action en 2011 sur l'ensemble des thématiques du diagnostic partagé.

2010

Les faits d'actualité

Mars 2010 Création de l'antenne du Comité 21 en Pays de la Loire

Déjà 24 membres et un événement de lancement qui a su attirer près de 250 acteurs locaux du développement durable sur le thème de la mobilisation au cœur des territoires.

www.paysdelaloire.comite21.org

fin 2010 Ouverture du site-portal www.agenda21france.org

Enfin un accès vers tous les types d'Agenda 21 : territoriaux, scolaires et autres (associations, fédérations, entreprises...)! Il met désormais à disposition une cartographie des démarches de développement durable en France. Il permet également de se repérer, de s'informer sur les grands projets qui animent les territoires et de découvrir les organismes qui s'engagent.

Il met désormais à disposition une cartographie des démarches de développement durable en France. Il permet également de se repérer, de s'informer sur les grands projets qui animent les territoires et de découvrir les organismes qui s'engagent.

C'est également un outil de mutualisation, de valorisation et de veille pour tous les acteurs engagés : les collectivités territoriales, les acteurs de l'éducation, les ONG et les associations, les entreprises, les organismes publics...

Juillet 2010 Le Comité 21 et l'Ifrée se sont vu confier par l'Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement (IFAIID) d'Aquitaine une mission pour la réalisation d'une prestation d'accompagnement de six associations girondines dans la mise en place de leur Agenda 21 :

la Ligue de l'enseignement de Gironde, le Réseau aquitain des musiques actuelles (RAMA), Graine Aquitaine, l'Association des petits débrouillards Aquitaine (APDA), Meduli Nature et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de la Gironde.

L'objectif : expérimenter pour elles-mêmes la méthode Agenda 21 et se mettre en capacité d'accompagner d'autres associations dans leurs démarches.



Du meilleur des faits

Une convention réussie!

La deuxième convention des adhérents du Comité 21 avait lieu le 9 juin 2010 sur le thème « Gouvernance et développement durable: quelles formes de dialogue? » Près de 130 adhérents et partenaires institutionnels étaient présents.

À cette occasion, l'association a choisi d'expliquer et de rendre compte des différentes pratiques de dialogue de ses adhérents pour la mise en œuvre du développement durable.

Deux invités ont ouvert les débats et donné le ton:

- **Pascal Picq**, paléoanthropologue, maître de conférences au Collège de France et auteur notamment de *Darwin et Évolution expliquée aux enfants* (Seuil 2009):
« Soyons capables de construire une vision commune pour un avenir commun! »
- **Jean-Paul Delevoye**, ancien ministre, médiateur de la République:
« Le développement durable constitue un facteur de réenchantement »

La convention s'est largement appuyée sur les travaux menés par le Comité 21 en matière de concertation des parties prenantes externes depuis 2004.

Université
d'été de la
communication
pour le
développement
durable



Dans les faits

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

- **Guide pratique du marketing durable**
Réalisé par le Comité 21 en partenariat avec ESCP-Europe, LH2 et PricewaterhouseCoopers, et avec le soutien de l'ADEME et du ministère de l'écologie, le guide s'adresse à la fois aux responsables des entreprises et professionnels du marketing, aux responsables développement durable ainsi qu'aux étudiants en marketing. Publication début 2011. Une édition On-line est téléchargeable, accompagnée d'outils réservés aux adhérents.

TERRITOIRES DURABLES

- **Du quartier à la ville durable, quel nouveau modèle urbain?**
Le Comité 21 a créé une collection d'ouvrages dont l'objectif est de produire des recommandations en prenant appui sur des initiatives remarquables, en France et à l'étranger. Publication des deux premiers ouvrages début 2011 :
 - *Du quartier à la ville durable*
 - *Se déplacer en ville*

- **Les Rubans du développement durable**
Depuis 2003, le Comité 21 organise, en partenariat avec Dexia, l'Association des maires de France et l'Association des maires des grandes villes de France, les Rubans du développement durable. En 2010, 10 nouvelles collectivités territoriales font leur entrée au palmarès. Elles s'ajoutent aux 11 collectivités territoriales labellisées en 2008, reconduites pour deux années supplémentaires. Les collectivités ont reçu leur prix le 14 décembre 2010 au Conseil d'État. Rappelons que le Comité 21 se charge de l'instruction des dossiers.
www.rubansdudveloppementdurable.com

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Note 21 **Les entreprises peuvent-elles contribuer à l'éducation au développement durable?**
L'étude du Comité 21 s'interroge sur la notion d'éducation au développement durable des entreprises, recense les cibles visées et les actions à valoriser. La Note 21 propose un état des lieux ainsi que des bonnes pratiques auprès de cibles variées: grand public, jeunes, consommateurs, salariés, populations vulnérables. Il ressort que les entreprises utilisent de nombreux moyens de communication pour toucher l'ensemble de leurs parties prenantes et que leurs actions sont menées majoritairement de manière partenariale avec les associations.

Rejoignez le Comité 21!

PREMIER RÉSEAU
DES ACTEURS
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE



PLUS ENCORE,
ADHÉRER
AU COMITÉ 21, C'EST

REJOINDRE

plus de 440 adhérents engagés
(entreprises, collectivités, associations,
organismes publics, établissements
d'enseignement supérieur et médias)
pour un développement

+ RESPONSABLE

+ ÉTHIQUE

+ HUMAIN

ÊTRE MEMBRE
DU COMITÉ 21,
C'EST

DISPOSER

d'outils pratiques, de formations ainsi
que de services dédiés : boîtes à outils,
guides méthodologiques, dépêches
d'actualités.

BÉNÉFICIER

du premier réseau français d'acteurs
du développement durable pour
développer vos contacts et construire
des partenariats opérationnels.

ACCÉDER

aux meilleures pratiques, à des
démarches innovantes et à un savoir-
faire sur la concertation avec les parties
prenantes.

ANTICIPER

vos enjeux stratégiques grâce aux
travaux de son Comité de prospective.



Comité 21 - Comité français
pour le développement durable
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org
www.comite21.org . www.agenda21france.org